

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-406-1930 Rappels d'ancienneté.

n° 26-406-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 septembre 1930

Numéro JO

n° 406 du 30/09/1930

Date du numéro

30 septembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

Mlle Grospas est nommée sténo-dactylographe et affectée au service des travaux publics, pour compter du jour de la prise de service de l'intéressée, Elle percevra, en cette qualité, un salaire mensuel de sept cents francs exclusif de toute indemnité.